

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
La Haye. Provinces.
 Pour un an, 26 fl. 30 fl.
 six mois, 14 » 18 »
 trois mois, 7 » 8 »

PRIX DES INSERTIONS.
 Les 6 premières lignes 1 fl. 50, timbre
 compris et 10 cent. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION,
 à La Haye, *Lage Nieuwstraat*,
 derrière le *Prinsengracht* (N° 1000).

BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
 ANNONCES,
 chez M. Van Weelden, libraire,
Spuil, à La Haye.
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction francs port.

LA HAYE, 21 Mars.

Nouvelles d'Amérique.

Affaires de l'Orégon. — Le Texas. — La Traite. — Finances. — M. Polk.

Nous avons reçu des nouvelles de New-York. Elles vont jusqu'au 28 février et ne sont pas dénuées d'intérêt.

Nous voyons par un message du président que les négociations relatives au territoire de l'Orégon, objet de contestation entre l'Angleterre et l'Amérique, sont en voie de progrès, et qu'il y a espoir de les voir bientôt mener à bonne fin. C'est le motif qui a engagé le président à refuser de soumettre aux représentants, ainsi qu'on l'avait demandé, la correspondance diplomatique relative à cette contestation. Il est donc presque certain aussi, que le sénat refusera son adhésion au bill de la chambre des représentants, tendant à organiser, dès-à-présent, le gouvernement territorial de l'Orégon.

Au départ des dernières nouvelles, il n'y avait encore rien de décidé par rapport à l'annexion du Texas. Le sénat s'est occupé de cette question avec beaucoup de chaleur, du 26 au 28 février. On attendait une décision pour le 1^{er} mars. On dit que M. Polk aurait usé de toute son influence pour déterminer le sénat à se prononcer en faveur de l'annexion, avant que lui-même entrât en fonctions, c'est-à-dire avant le 4 mars.

Le président Tyler a également adressé un message à la chambre des représentants, au sujet de la traite des noirs à laquelle les sujets britanniques, ainsi que des sujets des Etats-Unis, continuent à se livrer. Ce message accompagne plusieurs lettres de ministre américain au Brésil, contenant les détails sur les moyens employés, par ceux qui font la traite, pour rendre illusoires les mesures prohibitives établies contre cet odieux trafic.

Ainsi, des armateurs achètent un navire qui charge en Angleterre une cargaison pour la côte de Guinée, il touche au Brésil où il prend comme passagers un nouvel équipage négrier; arrivé à destination, l'équipage du départ est congédié et le nouveau prend la conduite du navire qui n'était en apparence affrété que pour quelques mois. Le nom du navire est changé, les passagers sont brûlés et il prend un chargement de nègres. Les armateurs de ces odieuses expéditions échappent ainsi aux poursuites de la justice et n'exposent que leurs malheureux instrumens. Ces armateurs se font la plupart du temps à couvert sous le pavillon américain. Le plus grand nombre sont Anglais et Américains. Ces faits sont signalés par M. Wise, ministre des Etats-Unis au Brésil.

Le président appelle l'attention de la chambre sur un pareil trafic de choses. Il se plaint aussi de ce fait, que les nègres pris à bord des négriers par les croiseurs anglais sont transportés dans les colonies anglaises où leur position diffère peu de celle des nègres vendus; ils sont employés aux mêmes travaux, il est vrai que c'est sous le nom d'apprentis, mais il n'y a presque pas de différence.

Voici les réflexions que ce message suggère au *Times* :
« Parmi les communications de M. Tyler, nous remarquons avec satisfaction un message au congrès, qui dénote un changement remarquable dans la politique du gouvernement des Etats-Unis, relativement à la traite des noirs, et qui manifeste un vif et nous l'espérons, un sincère désir, de mettre fin à ces trafics fraudes, au moyen desquelles des sujets américains et anglais continuent de se livrer à la traite. »
« Il n'y a pas longtemps encore que les démonstrations faites

ici contre le commerce des nègres, ainsi que le zèle constant de nos ministres pour en obtenir la cessation, ont été dénoncés en Amérique et en France, comme un prétexte saisi par la Grande-Bretagne, pour perpétuer, par l'exercice du droit de visite, sa suprématie maritime. Or, le message du président Tyler met en évidence le fait, que des citoyens des Etats-Unis, de concert avec des capitalistes anglais, se livrent au Brésil à un commerce très-actif de nègres. Nous avons remarqué aussi ces jours-ci, dans une des principales feuilles de l'opposition en France, le *Constitutionnel*, l'aveu que le commerce des nègres continue toujours. »

« Les adversaires du droit de visite ont donc raison. L'argument le plus puissant sur lequel ils se fondaient pour combattre la politique adoptée par l'Angleterre contre la traite des noirs. Car on sait que nos adversaires avaient soutenu jusqu'à présent, que la traite allant toujours en diminuant, le droit de visite, comme moyen de l'empêcher, devenait inutile. »

« M. Tyler espère que le gouvernement britannique adoptera des mesures plus efficaces pour la suppression de la traite. Au lieu d'exciter les soupçons du congrès contre nos prétendues atteintes à la liberté des mers et à l'indépendance des puissances étrangères, le président engage, au contraire, le congrès à coopérer vigoureusement avec les grandes puissances de l'Europe, à l'abolition d'un trafic qui cesserait bientôt, s'il était livré aux seules ressources de Cuba ou du Brésil, et s'il n'était pas soutenu et encouragé par des rognons d'argent américains, par des négociants anglais de la côte d'Afrique, et par la conspiration permanente des aventuriers de toutes les nations contre la race inoffensive et sans défense des nègres. »

Parmi les affaires qui ont spécialement occupé l'attention du congrès américain pendant la présente session, il faut noter l'admission dans l'union de deux nouveaux états formés du territoire de Iowa et de la Floride, le dernier comme état à esclaves. Ces états ont déjà arrêté leur constitution et l'on remarque dans celle de la Floride l'article suivant. « L'assemblée générale ne pourra pas adopter de lois pour l'émancipation des esclaves: Elle pourra défendre par une loi, l'émigration vers cet état, de nègres ou d'autres personnes de couleur libres, ou empêcher leur débarquement dans un des ports de la Floride. »

Une motion tendant à supprimer cet article, avait été rejetée par 87 contre 77 voix.

La constitution de Iowa contient, par contre la disposition suivante :

« Nul esclavage ou servitude volontaire, si ce n'est comme punition pour crime, ne sera jamais toléré dans cet état. »

L'admission de ces deux états dans l'Union, a été prononcée par la chambre des représentants à 145 voix contre 47.

Le gouverneur de l'état de l'Illinois, M. Ford, a adressé un Message à la législature, annonçant que les banquiers Leavitt et Oakley ont conclu un emprunt de 1,600,000 liv. sterl., à condition qu'il serait pris des mesures pour payer, dans un terme de dix années, tous les intérêts de la dette publique aux créanciers de l'état; on craint que la législature ne refuse son adhésion à cette condition.

La Pensylvanie qui a commencé, depuis le 1^{er} février, à payer les intérêts de sa dette, a maintenant tout motif de persévérer dans cette voie. Le peuple désire ardemment que le crédit de l'état soit relevé. Il est amplement pourvu aux moyens de faire face aux besoins du pays, et si le produit des taxes continue à être aussi abondant que par le passé, on pourra payer aussi le dividende à échoir le 1^{er} août.

Le *New-York courier* auquel nous empruntons ces détails, nous apprend que la première impression produite par la crainte que le sénat ne se prononce pour l'annexion du Texas,

avait agi défavorablement sur les cours des fonds publics, qui se sont cependant rétablis peu après.

Selon ce journal, l'aspect général des affaires est favorable. Les banques sont solides. Les importations pendant l'année 1844 ont été très-considérables, mais en les considérant en masse, il y aurait eu, dit-on, beaucoup plus de perte que de bénéfice, en sorte que la balance du commerce serait au désavantage des Etats-Unis, et qu'il faudrait s'attendre à voir cette année-ci une diminution des importations comparées à celles de l'année dernière, et par conséquent à une réduction dans le produit des droits d'entrée.

« L'état du change sur l'Europe a été défavorablement affecté cette année sur les opérations de banque aux Etats-Unis. Tandis que celles-ci avaient fait, pendant le mois de novembre, pour 77,000,000 liv. st. d'affaires, le total des escomptes et prêts ne s'éleva pour le mois de février qu'à 70,000,000. Ainsi, sept millions de moins en trois mois. »

D'après les dernières nouvelles du Texas, le congrès était ajourné, le 3 février, après avoir refusé, par 28 voix contre 19, de recevoir une pétition contre l'annexion. Le sénat avait refusé de confirmer la nomination du général Tenell, comme chargé d'affaires en France et en Angleterre, et du colonel Reilly, comme chargé d'affaires aux Etats-Unis. On attribue ces refus à la circonstance que ces deux diplomates sont adversaires de l'annexion, qui semble être dans les vœux de tous les Texiens.

On disait à Galveston que M. Ashbel Smith, dernier chargé d'affaires du Texas à Londres, est revenu muni de l'assurance formelle que le cabinet britannique reconnaît l'indépendance du Texas, et sa séparation du Mexique, sans aucune stipulation de la part de l'Angleterre par rapport à l'esclavage ou à des avantages commerciaux quelconques, mais à la seule condition que le Texas renonce, de son côté, à l'union avec les Etats-Unis. On croyait au Texas que cette proposition de l'Angleterre, qui semblait destinée à toutes les concessions en vers le Texas, pourvu que cela puisse empêcher la réunion de ce pays aux Etats-Unis, pourrait bien opérer une révolution complète dans les sentimens de ceux-là même qui se sont montrés jusqu'ici les plus chauds partisans de l'annexion.

Le nouveau président, M. Polk, qui a dû entrer en fonctions le 4 mars, aura à lutter contre de grandes difficultés. Il se trouvera en face de deux ligueurs formidables, celles du nord et du sud, ou pour parler plus clairement, celle de Van Buren et de Calhoun, sans rappeler les nombreux partis qui se succèdent encore en dehors de ces deux coalitions distinctes, et qui ont d'autre but que de se rendre maîtres des emplois et d'avancer leurs intérêts personnels.

Les whigs, bien qu'en minorité, sont très-actifs, pleins de talens et de fermeté et ils ne manqueront pas de tirer avantage de chaque faux pas que le président pourrait faire, et de profiter des divisions et des intrigues qui affaiblissent le parti démocratique.

Au départ des dernières nouvelles on ne savait rien sur les projets de M. Polk pour la formation de son cabinet, objet au sujet duquel le nouveau président gardait un profond silence. On avait remarqué qu'en général M. Polk s'était conduit jusqu'ici avec une rare discrétion et une prudence extraordinaire.

Cette réserve s'étend jusqu'aux moindres détails de sa vie privée; ainsi les vins et les spiritueux sont impitoyablement bannis de sa table, et il professe à l'égard du repos du dimanche un puritanisme qu'il pousse jusqu'à ne recevoir personne ce jour-là, quelque urgente que soit l'affaire dont on aurait à l'entretenir.

Les journaux américains parlent de la correspondance diplomatique qui a eu lieu entre M. Everett, ministre des Etats-

Publication du Journal de La Haye. — 22 Mars 1845.

VIE DE PARIS.

Ses industries secrètes.

Paris ressemble au verre d'eau du naturaliste. Aux yeux du vulgaire, Paris est calme, rien ne vient troubler sa quiétude, rien ne transpire à la surface, cependant que d'êtres cachés dans son sein dont les actions cherchent le jour, dont l'existence est un problème! que de pièges tendus à l'ère de la publicité!

Paris, l'industriel oléandria commence avec l'aurore; il se glisse à la surface, aux premières lueurs du jour. Il y a d'abord le *casseur d'œufs*, comment non patenté, qui n'en fait pas moins d'excellentes affaires. Un œuf se paie un sou, douze œufs cassés se paient quinze centimes la douzaine. Les œufs cassés offrent de plus l'avantage d'une vérification de fraîcheur facile à faire. Le casseur d'œufs a son comptoir tenant un restaurant. Il aperçoit le paysanne portant son panier, il contrefait l'ivrogne, et se couche le panier est à terre... C'est alors que le gargon compère se lève et les œufs sont achetés à soixante-quinze pour cent de perte.

Le casseur d'œufs élisent d'habitude leur domicile dans le bac d'une charrette avec le chien préposé à sa garde. Un industriel vient l'homme aux servantes, un négociant aujourd'hui à l'aïe, ma foi. C'est lui qui achète aux bonnes peu scrupuleuses de leurs maîtres. On se demande souvent quel a été le sort d'un de ces hommes, d'un cuisinier de dindon, d'un frégat de saumon resté la veille... comme le sait, lui; c'est l'homme aux servantes; c'est lui qui accapare nos festins, non comme Lazare, ramassant les miettes, mais comme le diable de Carême, qui sait que le meilleur morceau se garde pour la fin.

A neuf heures commença le rôle de *l'homme aux souliers*, variété timide du voleur au bonjour... Un homme se présente dans un hôtel garni; il demande un locataire, on le laisse monter... Cet homme parcourt toute la maison, mais il n'entre dans aucune chambre... Il se sera trompé... On le regarde quand il sort, il salue, il n'a rien emporté dans le bras, ses poches ne sont pas enflées... Puis, qu'aurait-il pu faire? Il n'est entré nulle part... Cet homme a pourtant atteint son but... Les souliers des locataires étaient encore tout cirés à leur porte, il a changé ses savates pour une paire de souliers neufs. Ceci est un échantillon du bonjourier. Nous nous rappelons à cet égard une répartie philosophique d'un voleur de souliers cité pour ce fait devant la justice.

— Ne savez-vous pas, lui disait le président, que changer ainsi ses souliers, c'est voler?

— Non, reprit l'accusé, ce n'est pas voler; trois mois plus tard ils auraient été aussi mauvais que les miens.

Au milieu des halles, vers la même heure, passe un homme spécial; il y a quelques années il se nommait Buzonnier. Il s'approche des gargoniers.

— Rien aujourd'hui?

— Rien.

— J'en ai du beau, gras comme un cochon de lait.

Cet homme est la terreur des chats. Il a comparu en 1835 devant la justice pour sa coopération à la gibelotte de contrebande. On avait trouvé chez lui des chats de toutes espèces, depuis l'angora jusqu'au matou sauvage... Il s'est défendu en héros, il n'a rien nié. Comme Boileau, il a appelé, lui, un chat un chat, et a dit à M. le président Didot qu'il lui en ferait manger avec plaisir... Au reste, fidèle à un serment toujours rigoureusement observé par ces spéculateurs, il a mieux aimé faire six jours de prison que de nommer les aubergistes dont il avait, disait-il, la clientèle.

Mais midi sonne... ne vous arrêtez pas à ces chaînes de sûreté achetées par des compères... Ne faites pas acquisition de ces volumes à bon marché; ils sont trop chers, car il y manque des pages... Allez au Temple, là on vend aujourd'hui la défroque d'hier, là vous verrez la frac qui vous a éclaboussé il y a un mois, et qu'à son tour un autre éclaboussera... là vous trouverez l'homme à l'habit juste. Il vous arrête, regarde votre taille et vous montre un habit.

— Vingt francs, monsieur, habit de secrétaire général, une occasion... Il a été fait pour vous...

Vous regardez l'habit que le commerçant tient par la manche droite la manche gauche est fort bonne, le drap est superbe, la coupe élégante.

— Mettez-le, monsieur, il faut voir pour acheter.

Imprudent, vous obéissez, mais craquez... la manche cède... un grand jour est arrivé, un trou énorme sous le bras. Vous payez au marchand une torse indémittible. Repassez le lendemain, la reprise est refaite... le drap est regretté, et l'homme à l'habit juste recommence le tour avec le même aplomb : ceci est la flouterie à l'habit d'emprunt.

Il est deux heures, c'est le jour du marché aux chevaux, mais vous rendez dans cet immense congrès de facres et de maquignons normands.

— Un cheval, monsieur, un anglais pur...
— Voulez-vous le voir courir?

La bête est avenante, elle piaffe, elle hennit, son poil est luisant, son œil en feu. Elle part, elle court, elle galoppe. Vous l'achetez huit cent cinquante francs. Le lendemain c'est une roque pousive et qui corne! Le maquignon lui a fait boire de l'eau-de-vie pour l'animer... Vous avez acheté un cheval ivre. Ne vous désolés pas... le même maquignon vous le rachètera cent francs... pour faire le même tour à un autre.

Vous êtes fatigué. Vous entrez dans un café pour vous rafraîchir, vous lisez dans un journal: Pour cause de départ, vente d'un ameublement complet de prix très-minimes. C'est quelque diplomate que son gouvernement rappelle, c'est une danseuse de l'Opéra qu'un boyard a enlevée... Vous courez à l'adresse indiquée, vous êtes yplé... vous êtes chez un marchand de meubles qui vous demande des prix fous pour quelques chaises éculées.

Dennery, dans sa pièce des *Bohémiens de Paris* a écrit une scène où il figure et le vol au restaurant, mais il n'a pas analysé le vol au café. On joue une pièce qui fait fureur... dès le premier acte il n'y a plus de billets au bureau... O bonheur! voilà deux contremaîtres à vendre... elles sont sèches... timbrées au contrôle... vous entrez... pas une place dans la salle et vous n'avez pas le droit de vous faire rendre votre argent.

Voici le soir... allez, provinciaux, badauds, âmes candides, naïves, compatissantes, allez aux théâtres, mais prenez garde au terrible *chant de la cigare*. Vous ignorez la signification de ce mot étrange, laissez-nous l'expliquer. Au théâtre, sur un banc, vous voyez une jeune femme gaie, coquette, avenante, elle vous fait des prévenances. Vous êtes galant; elle est sentimentale. Vous demandez à l'accompagner chez elle; elle fait mille difficultés. Pourtant, vous êtes si pressant, si pressant... elle accepte, vous la ramenez dans sa chambre, vraie chambre de grisette, avec la statue de Béranger et son Amis bébé... Vous l'assurez de votre dévouement, et vous vous apprêtez à vous retirer, impatient de l'avoir préservée de toute mauvaise rencontre. Tout-à-coup un maître.

— Ouvrez! dit une voix terrible, ou j'enfonce la porte...

— Ciel! s'écrie l'ingénue, c'est mon mari.

Le mari est un colosse. Vous êtes pris au traquenard!... Vous êtes tombé.

Unis à Londres, et M. Calhoun, secrétaire d'état, au sujet de sept criminels qui se sont réfugiés dans la colonie anglaise de Nassau et dont le gouvernement a demandé l'extradition en vertu du traité de Washington. Les autorités anglaises ont refusé de les livrer, parce que ces hommes sont esclaves. Il paraît que cette décision a été prise par suite d'instructions formelles du cabinet anglais; aussi M. Everett a-t-il reçu ordre d'insister vivement auprès de lord Aberdeen pour obtenir satisfaction sur ce point. On assure que des notes assez vives ont été échangées entre le représentant des États-Unis et le secrétaire d'état des affaires étrangères.

Un journal annonce que le président a fait part au sénat de la conclusion d'un traité de commerce de navigation et d'alliance entre les États-Unis et la république de Venezuela. Le traité a été signé à Bogota, capitale de cette république.

—Le *Picayune* annonce que le colonel Cooke, qui commandait à la première expédition de Santa-Fé, a été nommé ministre de la guerre par le président Jones.

On vient de distribuer le rapport préalable de la section centrale de la Seconde Chambre des États-Généraux, sur le projet de loi relatif à la perception des contributions directes du royaume. Il résulte de ce rapport que, bien que quelques-unes des dispositions de ce projet n'aient pas été entièrement approuvées, comme paraissant trop sévères pour les contribuables et trop dures pour des tiers, l'ensemble du projet a néanmoins été accueilli avec satisfaction. La nouvelle loi, tout en assurant le prompt recouvrement des impôts directs, sera en même temps en harmonie avec toute notre législation financière et civile, qu'elle débarrassera de ce grand nombre de dispositions d'origine étrangère qui nous régissaient encore. La chambre espère que le gouvernement persévéra dans cette voie, et qu'en d'autres matières aussi, des lois néerlandaises remplaceront bientôt celles de l'étranger qui sont toujours en vigueur chez nous.

Nous recevons les journaux de Java jusqu'au 23 novembre 1844; ils sont dépourvus d'intérêt. Les pirates s'étaient emparés de l'île Gilie, située à 1 1/2 mille de Bawien. On se préparait à les y attaquer.

Le vice-président faisant fonctions de gouverneur-général a établi un collège d'administration pour l'église réformée aux Indes-Néerlandaises.

Le brick royal de guerre de *Arad* qui, comme nous l'avons déjà annoncé, a à bord M. Modderman, a quitté Macao le 11 septembre se rendant à Hong-Kong, et le 20 du même mois il a fait voile pour Shanghai.

Pendant que le *Arad* mouillait dans le port de Macao, y est arrivé le pyroscaphe de guerre français l'*Archimède*, ayant à bord le contre-amiral Cecil, commandant des forces navales françaises dans les eaux de Chine.

La seconde quête faite pour les pauvres dans la capitale, a rapporté la somme de 32,800 florins. Celle qui a été faite à Utrecht s'est élevée à fl. 8,500, sans compter la valeur des objets d'habillement et des couvertures qui ont été mis à la disposition de l'administration pour les pauvres.

Nous apprenons que M. le lieutenant Siffert, directeur de l'école de gymnastique et de natation dans cette ville, se propose de publier un cours de gymnastique, qui sera sans doute accueilli avec tout l'intérêt que mérite l'institution si éminemment utile que, grâce au zèle et aux connaissances de cet officier, nous avons le bonheur de posséder ici, et dont on ne saurait par conséquent encourager assez le développement et le progrès.

Nous avons eu plus d'une fois l'occasion de dire un mot des ateliers d'ébénisterie des frères Horrix en cette ville. On y voit dans ce moment-ci, entr'autres meubles aussi confortables que magnifiques, trois objets extrêmement remarquables et qui peuvent réellement être rangés dans la classe des objets d'art. C'est d'abord une table à fleurs sculptée, commandée par S. M. la Reine. Ce meuble est un véritable chef-d'œuvre d'élegance et de bon goût; ensuite une étagère qui, au moyen de portes entièrement cachées à l'œil, se transforme à volonté en une petite armoire; et puis un pupitre, qu'un mécanisme aussi simple qu'ingénieux change en une seconde en prie-dieu.

Nous n'avons rien vu à la dernière exposition d'industrie à Paris, si riche cependant en ébénisterie, qui surpassât en aucune manière ces trois meubles que les frères Horrix viennent d'achever, et que l'on peut voir dans leur magasin.

dans un guet-à-pens dont votre bourse seule vous tirera... Votre ingénue n'est guère mariée; Pathète qui est survenu est son compère... Tous deux font le *chantage*.

À Paris il y a métiers et métiers, ou plutôt comme les œufs rouges que l'on achète aux enfants dans les foires... Il s'en trouve plusieurs dans un seul. Il y a dans chaque profession la partie officielle et la partie secrète, le bénéfice légal et le bénéfice occulte.

Prenez le premier commentant auquel vous avez besoin d'acquiescer le matin... Le laitier... que payez-vous qu'il vous vend? Un lait dans lequel il se trouve un tiers d'eau de gruaux jument avec du café. Ce lait stérilisé est vendu par une femme paysanne, à laquelle on donnerait, comme on dit, le bon Dieu sans confession, et qui tout en se vantant de la pureté et du bon temps, n'en refuse que moins le lait de son sein pour que l'eau n'y dépose pas d'une façon trop révélatrice.

Après le laitier vient l'épicier qui, dans ces derniers temps, s'est mis à vendre de tout... même des journaux légitimistes... Écrivez la chronique papulaire, et vous entendrez que l'épicier travaille plus la nuit que le jour. Il met de la farine dans le sucre en poudre. Il met des papiers très-forts autour du sucre en pain; il met de la chlorure dans le café! On critique les pots de confiture qui, tout contraires au tonique des Danaïdes, ont trop de fond et sont trop facilement remplis. Ce sont les lamentations de Jérémie du petit peuple, et elles ne sont pas sans raison. Certes, la corruption des épicier, s'il s'agit de plaignante pour sa vigilante vigilance, se compose d'hommes honorables et probes; mais il y a des exceptions, et ce sont ces exceptions qui ennoblirent la médecine.

Les marchands de tabac sont en grand état de suspicion dans l'opinion publique. On les accuse de la monnaie pour l'habit plus lourd. Cette fraude se fait journellement à Londres, où la fabrication du tabac n'est point un monopole. L'officier des droits réunit prélève un impôt sur une caisse de cigares. Cet impôt se paie selon son poids. Dès que le droit est payé, les cigares sont mis dans l'eau avec un acide très-puissant, et un cigare d'un penny gonflé par l'humidité et séché aux trois quarts, passe pour un cigare de quatre pence.

L'action de mouiller le tabac, disent les débitants, est nécessaire quelquefois. Il n'est pas sûr quand la régie le vend, et comme il se sèche dans un vase sans, il en résulterait pour nous une perte sensible. À cela nous répondrons deux choses: 1° le débitant est libre de faire ses réclamations au directeur-général; 2° il peut, sans être obligé de mouiller le tabac, le mettre dans des vases de grès qui le conserveront dans un état parfait d'humidité modérée.

Les établissements de bouillon, indépendants de la Compagnie Hollandaise,

Le 8 avril prochain aura lieu à Utrecht la célébration solennelle de l'anniversaire de la fondation de l'Université. A cette occasion le nouveau recteur entrera en fonctions et la distribution des prix d'honneur se fera le même jour.

Au moment de mettre sous presse le courrier de France et d'Espagne n'est pas encore arrivé.

La chambre des députés de France a adopté, mardi, la proposition du vote public. Toutefois, ce qu'elle a voté n'est ni le système absolu de M. Duvergier de Hauranne, ni le système mitigé de la commission. Voici en quoi ce troisième système diffère des deux autres.

M. Duvergier de Hauranne avait demandé l'abolition complète du scrutin secret. La commission repoussait l'abolition complète, mais elle demandait que le scrutin secret ne pût être employé que sur la demande de quarante membres. La chambre a repris le chiffre du règlement actuel qui n'exige que vingt membres.

Ainsi donc désormais, la chambre des députés aura trois manières d'exprimer son opinion. Premièrement, le vote sommaire par assis et levé; secondement, le scrutin par division qui a toutes les formes du scrutin secret, sauf le secret; troisième, le véritable scrutin secret, tel qu'il existe depuis 1814, et devenant obligatoire toutes les fois que vingt membres le demanderont.

Toute la presse s'occupe en ce moment de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, dont trois volumes viennent de paraître. Nous trouvons à ce sujet dans une feuille parisienne, le *Globe*, les réflexions suivantes:

« Nous ne voudrions pas porter aujourd'hui un jugement sur ces trois volumes; nous avons eu à peine le temps de les ouvrir, d'en parcourir les livres et d'en lire attentivement quelques pages. Il nous faut donc un peu de répit et de réflexion pour en donner une idée à nos lecteurs.

« Toutefois, nous avons été frappés du ton qui y règne. Dans son *Histoire de la révolution Française*, qui serait mieux nommée *Apologie de l'esprit et des faits révolutionnaires*, M. Thiers nous avait habitués à une vigoureuse affirmation qui a disparu. D'un côté, on sait que l'enthousiasme du jeune homme s'est évaporé; de l'autre, on sait que l'auteur n'est plus le même. Antérieurement, M. Thiers, qui n'avait aucune responsabilité, coupait, tranchait, taillait, quelquefois au hasard, toujours à sa guise; aujourd'hui, M. Thiers, quand il parle des puissances européennes, laisse voir qu'il a traité et qu'il peut traiter encore avec chacune d'elles, et le ministre passé ou futur retient la plume de l'historien.

« Le style nous a paru manquer généralement de fermeté et de clarté. Nous ne sommes pas surpris que ce fût un style d'abord dicté, et corrigé ensuite à la lecture. On y sent les longueurs d'un écrivain qui ne retient pas suffisamment les choses déjà dites à la dictée, et qui juge de sa phrase par la mémoire, au lieu d'en juger par l'œil. En outre, certaines comparaisons, qui se supportent dans une phrase parlée, mais que leur banalité fait rejeter d'une phrase écrite, s'y voient trop souvent, comme, pour citer un exemple, la fameuse *épée de Damoclès*.

« Le style dicté se révèle surtout à certaines inadvertances dans les détails, qui doivent être rejetées sur les distractions de la mémoire. Ainsi, à la page 418 du premier volume, l'armée de Bonaparte est dans un réseau: « C'est dans cette espèce de réseau, formé par l'Apennin, le Pô, le Tessin, l'Adda, qu'il distribua ses forces. » A la page 420, c'est au contraire l'armée autrichienne qui est dans le réseau: « Il fallait, en effet, que le général Bonaparte tendit autour de l'armée autrichienne un réseau, et que ce réseau fût assez fort pour la retenir. »

« Enfin, dans les pages que nous avons lues, la langue ne nous a pas semblé toujours fidèlement respectée. On y trouve souvent des phrases irrégulières, comme: « Il n'était pas impossible aussi, » au lieu de: « Il n'était pas impossible non plus. »

« Ce que nous avons trouvé de plus furt, et ce qui nous paraît devoir être mis nécessairement sur le compte d'une précipitation d'éditeur, c'est l'étrange destinée du général autrichien Haddick, à la bataille de Marengo. Ainsi, ce général, que M. Thiers fait blesser à mort tout au commencement de la bataille, vers six ou sept heures du matin, il le représente, vers la fin

de la journée, comme prenant une part active aux manœuvres les plus considérables et aux charges les plus vigoureuses.

« Ainsi, page 434, on lit: « Rivaud, tenant ferme sous les batteries des Autrichiens, arrêté, par un feu de mousqueterie exécuté de très-près, le corps de Haddick et le rejeta en désordre de l'autre côté du ruisseau. L'infortuné général Haddick reçut une blessure mortelle, et ses soldats se retirèrent. » Le voilà donc hors de combat.

« Ce qui précède se passe au commencement de la bataille. A trois heures de l'après-midi, l'armée française était en retraite, M. de Melas expédia des courriers pour annoncer sa victoire, et l'armée autrichienne marche vers Plaisance. Voici encore le général Haddick, blessé mortellement le matin, à la tête de son corps:

« Page 442: « Il (M. de Zach) range à gauche le général Oreilly (O'Reilly?), à droite les généraux Kaim et Haddick, et il s'efforce de gagner, dans cet ordre, cette grande route de Plaisance, objet de tant d'efforts et salut de l'armée autrichienne. »

« Ce n'est pas tout. Longtemps après, quand le corps de Desaix, parti la veille pour Novi, est revenu; quand l'armée française a repris l'offensive de toutes parts; quand l'armée autrichienne, repoussée à son tour, fuit en désordre vers les ponts de la Bormida, c'est-à-dire à la fin de la journée, le général Haddick, malgré sa blessure mortelle de six à sept heures du matin, commande et combat plus fort que jamais.

« Page 448: « Les généraux Kaim, Haddick veulent en vain tenir au centre; Lannes ne leur en laisse par le moyen, les jette dans Marengo, et va les pousser dans le Fontanone, et du Fontanone dans la Bormida. »

« Nous le répétons, il y a là nécessairement une précipitation qu'il faut mettre sur le compte de l'éditeur; autrement, on serait obligé de supposer que M. Thiers a eu l'idée d'imiter Virgile, chez lequel des guerriers, tués au *recto*, se portent parfaitement bien au *verso*. Ainsi, Camerte, tué par Enée au dixième livre de l'*Enéide*, se promène fort tranquillement au douzième; Numé est tué par Nisus au neuvième, et vigoureusement poursuivi par Enée au dixième; Chlorens, tué par Camille au dixième, est rebuté par Turnus au douzième; enfin, Corinée, le plus étonnant de tous les Haddicks, est tué raide par Asylus au neuvième livre; et, quoique mort, il tue Ebusus au douzième. »

Affaires religieuses de France.

Le cardinal de la Tour-d'Auvergne, évêque d'Arras, adresse au *Journal des Débats* une lettre, que nous publions ci-après. « On verra par cette lettre, ajoute le journal français, à quelles odieuses obsessions, on a recours pour arracher au vénérable prêtre une condamnation sans examen: »

« Arras, le 15 mars. »

« Monsieur, « L'auteur de l'anonyme que j'ai abandonné hier à M. Adrien Leclère m'écrivit, sous la date du 14 de ce mois, pour me dire que mon silence sur le grand tort à la religion. Il me fait sentir que je ne devrais pas même pendant le temps d'examiner l'ouvrage de M. Dupin. Mon adhésion à une condamnation si juste ne doit pas se faire attendre, selon lui.

« Cette affaire est donc un affaire de parti! « Je m'incline avec respect devant tout mon cœur devant la puissance de savoir et de sentir digne et très-sensible, au lieu de tout condamner; mais cet hommage qui lui est bien dû, et que je rends de toute mon âme, ne m'ôte pas la conviction que lui-même serait assez sage et assez éclairé pour ne point donner à une de mes condamnations une adhésion telle qu'on me la demande.

« Qu'on sache donc bien, puisqu'on a la délicate attention de me rappeler ma vieillesse, que je ne radote pas encore.

« Qu'on sache donc bien encore que mes refus de trois archevêchés ont prouvé d'une manière évidente que les bienfaits de la cour n'ont jamais ravi à ma conscience la liberté dont elle ne peut être privée et dont je m'honore.

« Qu'on sache donc bien enfin qu'il est indigne de moi et du caractère de je suis revêtu, de m'initier à aucun parti. Je le déclare, je ne suis point assés tâche pour cela.

« On me dit, monsieur le rédacteur, que je me fais le plus valet de tous les gouvernements présents, passés et à venir. Ceci est un mensonge qui m'est venu de ma localité.

« Je rendrai toujours à Dieu, je l'espère, ce qui est à Dieu, et je rendrai toujours à César ce qui est à César.

« Je vous supplie, monsieur, et au besoin je vous requiers, d'insérer toute la présente lettre dans le plus prochain numéro de votre journal.

« Agréez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération très-distinguée. « Ch. card. de LA TOUR-D'AUVERGNE, évêque d'Arras. »

On lit dans la Revue de Paris:

Depuis que certains évêques, emportés par une fermeté imprudente, n'ont point hésité à se faire journalistes pour défendre les intérêts du clergé, les maudissements ont perdu ce

ont une singulière manière de l'engraisser. Voyez-vous cette eau chaude, quelle maigreur transparente... Il faudrait, comme disent les soldats, un bon maître d'armes pour lui crever un œil. Eh bien, tournez la tête, le voilà devenu un véritable consommé. Les ronds de gras brillent comme des paillettes à sa surface. Savez-vous comment ce miracle a été opéré. On a jeté sur l'eau chaude quelques gouttes d'huile dont les disques mobiles et brillants trompent les yeux mais non le goût du consommateur.

On assure qu'il se vend dans certains restaurants beaucoup de cheval qui prend, en sortant de la cuisine, le nom de cheval. Il est de fait que longtemps on a vendu publiquement les restes de chevaux tués à l'abattoir... A quoi ont pu servir ces restes, sinon à être galanisés aux champignons ou à la sauce Robert! ...

Et à ce propos, nous ne descendrons pas dans de petits restaurants où la viande, au gré du gargotier, change si souvent de forme, où elle devient rôtie après avoir servi à faire la soupe, etc. Il y a dans ces officines une telle odeur de blanquette équivoque, de civets apocryphes, que nous passerons sans nous arrêter devant ces mets imposteurs, par respect pour l'ombre de Vatel et la mémoire du glorieux Carême.

Ici, nous touchons à une classe qui elle-même confesse ses erreurs, celle des tailleurs. Il y a longtemps que *tailleur* et *voleur* ont rimé sous la plume du poète satirique. Si les tailleurs ont été diabolisés, c'est leur faute. Ils ont vu un *bénéfice de soixante pour cent!* et quand vous vous récriez sur des conditions semblables, ils disent que leurs pertes de robes sont grandes, et que les bons débiteurs doivent payer pour les mauvais. Ces reproches, qu'on faisait autrefois aux tailleurs, n'ont plus le même motif aujourd'hui. Au bon vieux temps, on achetait son drap et le tailleur ne courait que le risque de perdre son travail. Mais il fallait le drap. On se rappelle l'anecdote racontée par Alphonse Karr: Un tailleur, mandé pour faire un habit, assura qu'il ne le pouvait pas, vu l'insuffisance de l'étoffe; un autre consulté, après avoir aimé le drap, s'en chargea et exécuta le travail demandé.

— Eh bien! dit le client au tailleur qui avait refusé; vous voyez, votre confrère a pu faire l'habit?

— Je le crois sans peine, répondit avec un sang-froid imperturbable le *pi-quo-pruac*, son fils est plus petit que le mien!

Le tailleur jadis dérobait le drap d'autrui. Aujourd'hui on lui dérobe celui qu'il est obligé de fournir; il supporte la peine du talion; le chevalier d'industrie et le bohémien se sont chargés de l'appliquer...

leur fût d'abord assuré de la valeur matérielle de l'objet vendu, qu'ils aient te à discuter à son gré la façon.

Les bénéfices des bijoutiers, sur toutes les objets, hormis l'argenterie, sont immenses; 60 à 70 pour cent sur les articles au-dessus de dix francs, 50 pour cent sur ceux au-dessous. Il faut en excepter l'argenterie d'occasion.

Je connais un Anglais qui avait acheté beaucoup d'objets à un bijoutier de Paris. Le Jockey-Club, les filles d'Opéra, ruinèrent, de concert avec le jeu, notre lion britannique. Il proposa au bijoutier qui lui avait vendu ses parures de les lui racheter. Celui-ci refusa. Cela se fait toujours pour ne pas montrer combien on a vendu au-dessus de la valeur véritable.

L'Anglais s'adressa ailleurs et apprit, qu'il avait été radicalement trompé. Que fait-il? Il retourne chez son fripon, demande à voir des bagues d'un prix fort bas, en examine d'un prix fort haut... compare et sort en disant: « De main, je vous ruine. »

L'Anglais calcula toute la nuit les marques en lettres de l'alphabet qui se trouvaient sur les bijoux, pour savoir le mot de cette langue occulte, qui désigne au bijoutier seul le prix de chaque objet.

Le lendemain, il était chez lui. Cette baguette marquée CO combien? — Quarante-cinq francs.

— Vous êtes un fripon... Elle vous coûte deux francs. Celle-ci marquée NP? — Cent francs.

— Elle vous en coûte cent quatre-vingt-seize.

— Comment? — J'ai deviné votre mot.

CONFITURES
1224567499

L'horloger, comme le bijoutier, doit être suspect pour la client. Les années de garantie d'une montre sont comme les bénéfices de certaines tentatives; il y a toujours des fins de non recevoir en cas d'accident. Et puis, Dieu sait ce que les horlogers connaissent le secret des reconnaissances. Telle montre que l'on dit privée de son grand ressort, n'a que la chaîne d'accroché. Telle montre que l'on dit avoir été réparée, n'a reçu qu'une parcelle d'huile pour se faire chasser ses rouages. Il faut être né à Genève pour comprendre quelques choses de ce métier.

Nâtons-nous de dire, en terminant cette seconde scène, que nous ne parlons que d'exceptions malheureusement nombreuses, mais non pas de généralités; et puisque nous en sommes sur le compte des horlogers, ajoutons que

recteur de haute société qui distinguait autrefois ces solennelles allocutions du pasteur à ses fidèles. Les lettres épiscopales ressemblent, à s'y méprendre, à des articles de journaux. Cette transformation nous paraît fâcheuse sous bien des rapports. Discuter les principaux points du dogme catholique, ramener la foi dans les cœurs en faisant briller d'un nouveau jour les vérités religieuses; appeler la charité au secours de quelque généreuse institution, voilà ce qui préoccupait autrefois les prélats français. Aujourd'hui le thème est bien changé. Parmi les mandemens que l'ouverture du carême a fait naître, les uns traitent des questions socialistes, les autres des questions politiques ou littéraires; encore si les polémistes sacrés gardaient dans leurs discussions cette modération, ce calme, commandés par leur position! Mais non, ils s'expriment presque toujours sur le ton de la colère, dans un style rempli de provocations. Monseigneur Saint-Marc, évêque de Rennes, semble vouloir s'emparer sur tous ses confrères par la violence de ses attaques, de ses accusations. A quoi bon de semblables exagérations?

Affaires de Mexique.

La révolution vient de finir. Le soulèvement général de la population a prouvé à Santa-Anna combien sa présidence était onéreuse. Croiriez-vous que cet homme, qui avait tant de courage pour détourner les deniers de l'état et dépeupler les citoyens, n'ait pas osé, se trouvant à la tête de 12,000 hommes, s'opposer à la capitale, qui n'était gardée que par 2,000 soldats et quelques miliciens? Il a soumis la capitale d'ouvrir ses portes en accompagnant cette sommation de terribles menaces et sur le refus de la ville et l'annonce que le général Parades arrivait, il a jugé prudent de faire sa retraite vers Puebla.

La, le général Irelan qui n'avait que 1,000 hommes de troupes de ligne et 4,000 hommes de peuple armé a résisté aux sommations de Santa-Anna comme l'avait fait la capitale. Alors les héros de comédie, qui craignaient d'attaquer la ville de trop près, a dirigé quelques coups de canon sur Puebla aux quels les canonniers de cette ville n'ont pas répondu. Enfin, après six ou huit jours d'hésitation, il a fait une tentative sur la ville, qui a repoussé ses troupes en leur tuant une dizaine d'hommes et en leur faisant une trentaine de blessés.

Cet homme devant qui tout le monde tremblait et qui, pendant tant de temps, a désolé ce pauvre pays par des révolutions incessantes, par un pillage éhonté, offre aujourd'hui un spectacle plutôt digne de dégoût que de pitié. Il pleure et demande pardon à genoux! Je vous transmets sous ce pli la lettre qu'il a adressée au gouvernement; elle vous apprendra, mieux que tout ce que je pourrais dire, à connaître le personnage qui pendant tant d'années a fait trembler la république.

LETTRE DU GÉNÉRAL SANTA-ANNA AU GOUVERNEMENT.

Monsieur le Président, depuis qu'il est à la première magistrature constitutionnelle par le vœu de la nation je me suis efforcé de satisfaire les vœux de la nation. Les faits sont encore trop près de moi, et leur nature affecte trop vivement les imaginations, pour qu'il soit possible de qualifier avec impartialité les causes qui les ont attirés. Cependant il est un fait certain: la révolution est consommée, et son triomphe a consisté à conserver le fauteuil de la présidence et même d'habiter plus longtemps la république.

La prospérité de la nation et son agrandissement ont été les objets constants de mes vœux et de mes actions. Après avoir contribué, comme un des premiers à l'indépendance de ce pays, à son indépendance, que j'ai consolidée en 1824, que j'ai toujours défendue, j'ai cru qu'en éteignant les prétentions exagérées, ayant terminé de si longues luttes, je pourrais rendre le pays libre et tranquille, la faire jouir du bonheur qu'il méritait, et j'ai, moi-même, au milieu de la paix générale, du repos dans mes jours domestiques. C'était là le plus beau songe que rêvait mon ambition.

Mais les querelles ont élevé leurs voix, et d'accord entre eux pour la première fois, ils ont brisé les liens qui les retenaient. L'erreur sans doute vient de là; mais si les crimes, eux-mêmes, sont purifiés par la pureté des intentions, ce qui les commettent, mes erreurs qui, comme tout le monde le reconnaît, proviennent du désir le plus vif d'assurer le bien public, méritent peut-être l'indulgence de la politique, puisque la justice doit, dans certaines circonstances, se montrer sévère.

La révolution est consommée; et si ses intérêts exigent que je disparaisse de la scène politique, je pense qu'il n'est pas nécessaire qu'elle soit obligée pour cela de commettre une action qui, si juste qu'elle fût, remplirait de douleurs les cœurs mexicains toujours généreux. J'ai offert, quand j'étais à la tête de l'armée, de renoncer à la présidence de la république; j'ai offert de m'expatrier, et l'abandon d'un poste que le vœu public seul peut rendre respectable, n'est point méritoire, vivre pour toujours loin de sa patrie, d'une patrie à laquelle on a consacré toute sa vie et pour laquelle on a eu le bonheur de verser son sang, c'est là un sacrifice immense que le patriotisme seul peut apprécier, et que je n'ai pas besoin de faire sentir, puisque je parle à des Mexicains. Qu'il me soit permis de supplier qu'on l'accepte.

Je ne prétends point, cependant, que la justice soit éludée par cet acte de clémence. Le gouvernement provisoire de la république, dont j'ai été chargé par les bases de Tacubaya, a déjà rendu compte de ses actes; les ministères qui ont fonctionné restent responsables; je laisserai un chargé de pour-

voirs, et mes biens, qui tous consistent en propriétés, seront une garantie pour le jugement qui pourra être prononcé contre moi. Quant à la peine qui me serait infligée, après les humiliations que j'ai souffertes, un exil perpétuel ne pourrait-il donc suffire à satisfaire la justice?

Napoléon, après avoir envahi l'Europe, fut relégué à Sainte-Hélène; et la France, tyrannie par le grand homme, se regarda comme suffisamment vengée par cet exil. Mes services ne sont pas aussi importants que les siens; j'ai cependant un avantage sur lui; je puis montrer sur mon corps mutilé la preuve ineffaçable que j'ai combattu ma patrie. Jamais mon cœur ne s'est souillé d'une seule vengeance; mes bras se sont toujours ouverts à mes ennemis. Comment pourrait-il se faire qu'une auguste assemblée voulût être aujourd'hui l'organe de la vengeance?

La justice, tout impartiale qu'elle peut être, aurait sans doute cette apparence, tandis qu'en prenant cette mesure de haute politique, ce caractère disparaîtrait pour lui donner le cachet d'une généreuse magnanimité; je n'en serais pas moins tourmenté par la terrible peine de l'expatriation, peine qui, pour un homme déjà touchant à la vieillesse, mutilé, réduit à abandonner son pays, sa famille, ses amis, ses intérêts, pour chercher un abri sur la terre étrangère, est mille fois plus épouvantable que l'échafaud, que je crois n'avoir pas mérité. Non, jamais la nation mexicaine ne demandera la mort de l'homme qui l'a si bien servie, quelles que soient ses erreurs politiques; jamais elle ne souffrira sans autre page de son histoire en répandant le peu de sang qui me reste après avoir combattu pour elle.

Qu'aujourd'hui la générosité mexicaine soit aussi grande qu'elle l'a toujours été; que l'auguste congrès national me permette d'aller chercher un asile sur une terre étrangère; qu'il se rappelle que ce fut moi qui, le 2 décembre 1822, ai proclamé la république, et que les institutions et l'existence même du congrès sont dus à mes efforts, à mon ardent désir de voir assurés les droits de mes concitoyens et la prospérité du Mexique, pour laquelle, en quelque pays que je me trouve, je ne cesserai jamais d'élever au ciel mes vœux les plus fervens.

Que les augustes chambres daignent donc, en admettant mon abdication absolue et solennelle de la présidence de la république, m'accorder l'exil perpétuel auquel je me condamne; qu'elles prennent en considération mes supplices avant toute autre demande. Je vous supplie de m'accorder cette grâce, fidèles représentants du peuple le plus généreux de la terre, et j'espère obtenir cette décision qui, par le croire, serait celle de tous mes compatriotes si tous pouvaient être consultés.

Forteresse de Perote, 22 janvier 1845.

Signé, ANTONIO LOPEZ DE SANTA-ANNA.

Tout le monde pense ici que le congrès confisquera une partie des biens de Santa-Anna, et que la peine du bannissement sera prononcée contre l'ex-président. Du reste, Santa-Anna avait pris ses précautions et le dernier paquebot anglais avait emporté à lui huit mille quadruples (320,000 fr.) et nous pensons qu'il a en Europe au mois un million de piastres.

Les dernières nouvelles de Vera-Cruz, reçues par la voie des Etats-Unis, vont jusqu'au 4 février. Santa-Anna avait quitté le château Perote pour être conduit sous escorte à Mexico où il sera jugé par les deux chambres du congrès réunies. Le gouvernement a aussi décidé de mettre en jugement devant une cour martiale tous les officiers qui ont continué d'obéir aux ordres de Santa-Anna après l'élection du général Herrera comme président provisoire de la république; ils ont déjà tous été révoqués de leurs fonctions. Le gouvernement a fait saisir et transporter à Vera-Cruz, pour être vendus publiquement, au profit du trésor, tous les effets qui se trouvaient à la Manga de Clara, résidence de Santa-Anna.

Aujourd'hui que la chute de Santa-Anna est consommée, le gouvernement s'occupe sérieusement de repousser les invasions des hordes de sauvages qui infestent les départements du Nord et en particulier ceux de Durango et de Zacatecas, où ils mettent tout à feu et à sang, enlevant les femmes et les enfans sans être aucunement inquiétés. Un corps considérable de troupes va être envoyé sur les lieux.

Au mois de novembre auront lieu les élections. Le candidat désigné par l'opinion, c'est l'auteur des deux dernières révolutions, celui qui a déjà renversé deux présidents, le général Parades, gouverneur de Mexico.

Nouvelles d'Angleterre.

Londres 19 mars.

Avant-hier, à l'occasion de la seconde lecture du bill sur l'abolition des *dead-ends*, présenté par lord Campbell à la chambre des lords, un débat personnel fort aigre s'est élevé entre l'auteur du projet et lord Ellenborough. Celui-ci ayant en l'imprudence de dire que le bill était trop verbeux et qu'il fallait en retrancher quelques longueurs, lord Campbell a dit: « Je suis surpris que cette objection vienne de la bouche du noble comte; car si certains documents sont exacts, sa seigneurie ne s'est pas fait faute de phrases inutiles dans son gouvernement de l'Inde.

« Je n'ai pas besoin de rapporter ici les proclamations et les chants de triomphe de sa seigneurie, dont à coup sûr le noble duc (de Wellington) n'a pas approuvé toutes les expressions. »

A ces mots le comte d'Ellenborough se lève avec vivacité et jetant des regards courroucés sur lord Campbell: « Mylords,

dit-il, je suis bien aise que le noble lord ait fait allusion à ma conduite dans l'Inde; je suis prêt à lui répondre à lui et à qui que ce soit, et je serais charmé d'entendre aujourd'hui répéter en ma présence ce qui a été dit derrière moi. »

Lord Campbell, avec beaucoup de calme: « Je puis assurer le noble lord, que dans les observations que j'ai faites, je n'ai pas eu la moindre intention de rien dire de défavorable sur la conduite du noble lord.

Le comte d'Ellenborough, (avec feu et élevant la voix au plus haut diapason): « Je donnerai alors au noble et savant lord, un conseil qui fut donné, je crois, par le comte de Chatham à un membre de la chambre des communes qui s'était permis d'accuser sa conduite. Ce conseil est celui-ci: La première fois que vous n'aurez rien à dire, vous ferez bien de vous taire. (Cette citation fait tourner les rieurs du côté de lord Ellenborough et ferme la bouche à son adversaire). Après cet incident la seconde lecture du bill sur la taxe de la propriété a été approuvée; le débat n'aura lieu que sur la 3^e lecture.

Vendredi soir, un nombreux *meeting* des ouvriers en soie de Spitalfields, a eu lieu dans la chapelle de *Brown-Lane-Spitafields*. Le but de la réunion était de prendre des mesures pour se concerter avec les autres ouvriers de la même industrie dans tout le royaume, pour obtenir du parlement des lois protectrices de leur travail. Les délégués des ouvriers en soie de Carlisle, Macclesfield, Middleton, Wigan, Leigh, etc., assistaient à la réunion. Après un long débat il a été décidé que les ouvriers de Spitalfields s'uniraient avec leurs camarades dans tout le royaume et formeraient avec eux une ligue compacte dont Londres sera le centre.

La *Naval and Military Gazette* annonce que 300 capitaines de la marine militaire vont être mis à la retraite, et qu'à l'avenir, en temps de paix, le nombre des capitaines ne dépassera pas 500. La même mesure sera proportionnellement établie pour les autres grades.

Vendredi, un choc terrible a eu lieu sur le chemin de fer de Gateshead à Sunderland entre deux convois allant à la suite l'un de l'autre. Presque tous les voyageurs ont été plus ou moins grièvement blessés, mais fort heureusement cet accident n'a coûté la vie à personne.

Il est tombé une telle quantité de neige ces jours derniers, dit le *Dover-Telegraph*, que dans quelques endroits, entre Bouvres et Canterbury, il y en a jusqu'à la hauteur de 12 pieds; aussi les routes offrent-elles de grands dangers.

On est sans nouvelle des deux paquebots à voiles les *Etats-Unis* et l'*Angleterre*; il n'est malheureusement que trop probable qu'ils auront péri dans la traversée de Liverpool à New-York. L'*Angleterre* avait à bord 68 passagers, l'autre paquebot 48; la plupart étaient des émigrants irlandais. Le nombre des personnes qui montaient les deux bâtiments était en tout de 168. L'excellente construction de ces paquebots et leurs qualités navales donnaient les plus grandes espérances sur leur sort. Il y a quelques jours encore, on assurait leurs cargaisons à 50 p. c., mais l'arrivée de l'*Hibernia* ne laisse plus qu'un peu d'espoir.

Traité conclu entre la France et l'Iman de Markade.

Un traité d'amitié, de commerce et de navigation entre la France et l'Iman de Mascate a été signé le 17 novembre dernier à Zanzibar, capitale des possessions africaines de Saïd, Saïd et résidence actuelle de ce prince. Le plénipotentiaire français était M. Romain des Fossés, capitaine de vaisseau, commandant la station de Bourbon et de Madagascar, assisté de M. Broquant, ancien capitaine au long cours, récemment nommé consul du roi à Zanzibar. Le 11 novembre, la corvette le *Bersée*, portant à son bord M. Romain des Fossés et Broquant, remorquée par le bateau à vapeur le *Crocodile*, et suivie du brick le *Colère*, mouillait devant Zanzibar, en face du palais de l'iman. Le lendemain, l'Iman, accompagné des princes ses fils et de toute sa cour, recevait en grande cérémonie le plénipotentiaire français. Le 12, les négociations commençaient; elles n'ont duré que quatre jours. Le 21, M. Broquant, reconnu comme consul de France et pourvu de son *exequatur*, prenait solennellement possession de la maison qui lui a été concédée par l'Iman, et le pavillon français, arboré sur son habitation, était salué en même temps par les batteries des forts de la ville et par les bâtimens français mouillés en rade.

A l'avenir, les Français pourront en toute liberté entrer, résider, commercer et circuler dans les états de l'iman, ils jouiront de toutes les immunités qui sont ou pourront être concé-

de qui nous est révélée par Albérjo Second, et qui montre qu'ils sont les fils de l'Esprit.

Un spir M. Romieu, dans ses jours de folle vie, avisa un horloger sur la porte de sa boutique; M. R... était en gâlé.

Monsieur, lui demanda-t-il, qu'est-ce que ça?

C'est une montre.

Qu'est-ce que ça montre? continua le railleur M. R..., et ces chiffres autour?

Cela indique les heures.

Fort bien! fort bien! C'est très ingénieux! A quoi cela sert-il?

A savoir l'heure qu'il est.

Bravo! Et cela marche-t-il longtemps?

Oui, quand on la remonte.

Quand faut-il la remonter?

Tous les matins.

Tous les matins? ... Et pourquoi pas tous les soirs?

Parce que tous les soirs vous êtes gris, monsieur Romieu.

Monsieur, votre mystère ne demande pas son reste.

Parmi les branches du commerce parisien dans lesquelles les mystères abondent, il faut distinguer le commerce des nouveautés. Le charlatanisme le plus habile consiste à simuler une vente forcée, vente par cessation de commerce pour cause de départ et même d'agrandissement, comme si en s'agrandissant on ne pouvait pas mieux loger qu'auparavant toutes ses marchandises. Ordinairement, dans de semblables circonstances, on affiche un article à des prix réduits, afin d'attirer les chalands, imitant, en cela, ces restaurateurs de dix-huit sous qui portent des ananas sur leurs cartes; quand on en demande, le garçon vous dit qu'il n'y en a plus.

Ceci nous rappelle une drôlerie de Léon Gollan. Dans un dîner de campagne, chez un restaurateur des environs de Paris, le romancier s'écria: « Garçon! un sphinx pour trois. »

Monsieur, répondit le garçon sans se déconcerter, je viens de servir le sphinx.

Comment ça va-t-il? dit le romancier.

Le sphinx n'est pas toujours sans inconvenient pour eux. Nous nous souvenons d'un fait tout récent. Un magasin de nouveautés de la rue du Temple, pour faire concurrence à un concurrent, afficha des foulards à dix-neuf sous; celui-ci les vendit à dix-huit sous dix-sept; que dit-il? Il dit plutôt par ses paroles tous les foulards du magasin.

Les magasins de nouveautés de la rue du Temple, se laissent prendre. Aujourd'hui la quatrième page des journaux publics leur sert de prospectus; ils envoient des rames entières pour

faire des magasins. Nous ne savons sur qui pèsent ces frais énormes de local, de publicité et d'employés; tout ce que nous savons, c'est qu'il existe des maisons d'une réputation européenne qui sont logées dans des trous et n'en font pas moins de colossales affaires. Nous citons le *Gagne-Petit* et le *Pauvre Diable*.

Pour les métiers inconnus, il nous faut citer les *caresses dames de la halle*, spéculatrices toujours ivres, qui ont le talent de se faire payer dix francs ou bonnet qui vaut quinze sous. Voici comment elles s'y prennent: elles suivent avec attention la publication des bans, et la veille du mariage elles arrivent chez le futur.

— Annoncez, disent-elles au domestique, les dames de la halle.

— Les dames de la halle? s'écrie le futur; qui me vaut cet honneur?

— Monsieur, c'est le bouquet de bonheur que nous vous apportons.

Le bonheur, la veille d'une nocce, ne se refuse jamais; il se paie généralement, et les fausses dames de la halle vont en boire le produit au cabaret voisin.

Le commerce des vins donne naissance à une foule de métiers inconnus: Bacchus est cousin-germain de Neptune, et cette alliance de deux mythologies n'empêche pas le vin d'être plus chrétien qu'on ne le voudrait.

Parmi les vices du commerce des vins, nous devons citer les expéditions anonymes. Vous recevez un beau jour, de la Bourgogne ou du Languedoc, un panier de cent bouteilles et dont le port a été généralement payé; il n'y a pas de nom d'expéditeur. Vous vous dites, c'est un cadeau que me fait une surprise; vous déballez les bouteilles... le vin tiré il faut le boire; sa qualité n'est pas parfaite, mais pour un cadeau, on ne récrimine pas. Trois mois après, on vous présente une facture de marchand de vins... C'était un échantillon.

Parlerons-nous ici de la falsification, celle honte du commerce des vins? Le nombre de faux vins saisis dans le contenu a été jeté dans les poubelles? Eh bien, nous ne pouvons pas la quantité de bois de Campêche employé à d'illégales teintures? A quoi bon? C'est dire ce que chacun sait. Dernièrement encore, deux négociants importants de Reims ont été flétris par une condamnation correctionnelle pour avoir rendu pour de l'AI du Vouvray des vins faux et de mauvaise qualité.

L'achat du bois est une opération difficile pour quiconque veut avoir son compte et n'être pas trompé. Le cordage se fait souvent avec des bâches irrégulières qui, dans leur assemblage, produisent de grandes cavités dont le résultat se traduit par de notables pertes pour l'acheteur.

Parmi les métiers inconnus, il faut compter aussi le ponteur de Joly et de Joly, le pourvoyeur de table d'hôte, le roi du billard, le claqueur.

Le ponteur des loyers ruses est celui qui a l'air de jouer avec le plus d'acharnement pour gagner une tasse ou une lithographie encadrée. Comme

dans ces sortes de jeux ce sont les plus hauts numéros qui gagnent, le ponteur fait une étude spéciale de leur forme et de la manière dont ils sont roulés dans le sac; aussi gagne-t-il plus souvent que tous les autres et partage-t-il les bénéfices avec le banquier. Lorsqu'il ne s'agit que de quelques douzaines de macarons, il nous chicaner ces pauvres diables qui, pour le guider d'une manière plus sûre, soulèvent le bandeau de l'aveugle fortune?

Le pourvoyeur de table d'hôte est un prospectus ambulatoire; il place les diners; il entraîne les estomacs, il fait appel à toutes les gourmandises; les pourvoyeurs de table d'hôte sont de véritables cartes de consommation... Mais ils deviennent aussi des cartes à payer. Ces gens-là dînent gratis, ils en a même qui ont une remise sur chaque diners. Les tables d'hôte de Paris ont, par l'emploi des pourvoyeurs, beaucoup perdu de leur respectabilité.

Arrivons au roi du billard, roi constitutionnel si jamais il en fut, qui règne et ne gouverne pas. Il n'est pas d'estaminet un peu passable qui n'ait son roi, personnage inviolable, dont le but est de pousser à la consommation et de ne jamais arrêter les frais. Cet homme, qui est ordinairement un tailleur incompréhensible ou un coiffeur humanitaire, ou enfin l'Arthur positif de quelque Lorette à la mode, reçoit pour ses soins une liste civile de petits verres et de cigares à cinq sous, qui ne laisse pas d'exercer contre lui l'envie des partis.

Parlons du claqueur, qui n'est pas le chef de clique, qui n'est que le lieutenant de la clique, qui n'est ni le claqueur, ni le claqueur. Le claqueur reçoit un billet à la condition qu'il sortira à la fin du premier acte et qu'il vendra au profit de l'entrepreneur de spectacles. Malheur à l'entrepreneur qui ne s'acquiesce pas de cette obligation! Toute la légion romaine le précède, et le claqueur se venge. On a beaucoup ri à l'Opéra d'un tour de ce genre.

Un individu, qui se présente au café de la place Favart, et demande un verre de cognac, se présente au café de la place Favart, et demande un verre de cognac.

Vous applaudirez, dit-il à son voisin.

Tant que je le pourrai.

Oh! l'homme... Il est bien mis... On le met au milieu du centre... Mais notre homme ne se compromet pas... On a bien le stimuler, il ne clique pas, pas même une seule fois. En sortant on l'apostrophe.

Vous n'avez pas applaudi?

Du mieux que j'ai pu.

Comment ça va?

Ici le claqueur, montrant ses bras, fit une tardive révélation; il était manchot!

